

Date de transmission de l'acte: 10/07/2025

Date de reception de l'AR: 10/07/2025

089-200067080-DE_2025_087-DE

A G E D I



PROJET PÉDAGOGIQUE

Centre de loisirs

De CHABLIS

2025-2028

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHABLIS VILLAGES & TERROIRS

2 Rue du Serein – BP 65 – 89800 CHABLIS – 03.86.18.91.16

<https://www.3cvt.fr/> <https://www.facebook.com/ChablisVillagesTerroirs>

<https://alsh-chablis.portail.defi.net/>

EXTRASCOLAIRE et MERCREDIS

SOMMAIRE

2

Préambule

1 Présentation de l'organisateur et contexte éducatif

- 1-1 La Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs**
- 1-2 La démarche éducative**

2 Le centre de loisirs de Chablis

2-1 Fiche signalétique

Dénomination/Organisation/Locaux

3 L'équipe pédagogique

Organigramme, rôle et missions

- 3-1 La direction**
- 3-2 Les animateurs**
- 3-3 Personnel de service**

4 Les collaborateurs

5 Publics

- 5-1 L'accueil général**
- 5-2 L'accueil des enfants de moins de 6 ans**
- 5-3 Le PAI**
- 5-4 L'enfant porteur de handicap**

6 La journée type

7 Communication aux familles

8 Les orientations Pédagogiques et évaluations

- 8-1 Les Orientations par les fiches « objectifs »**
- 8-2 Les sorties et les camps**

Annexe

- 1 Réunion d'équipe, préparation et évaluation**
- 2 Responsabilité des équipes**



Préambule

Le centre de loisirs a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace récréatif et éducatif. C'est un lieu de socialisation, d'apprentissage et d'épanouissement. L'enfant doit s'y sentir en sécurité, y créer ses repères dans le temps, dans l'espace et dans ses relations.

Le projet pédagogique est un document qui reflète ses modalités d'accueil. Il est un outil permettant aux animateurs de donner du sens aux activités qu'ils proposent et d'expliquer aux familles la démarche de coéducation et l'orientation des politiques éducatives du territoire.

3

1 Présentation de l'organisateur et contexte éducatif

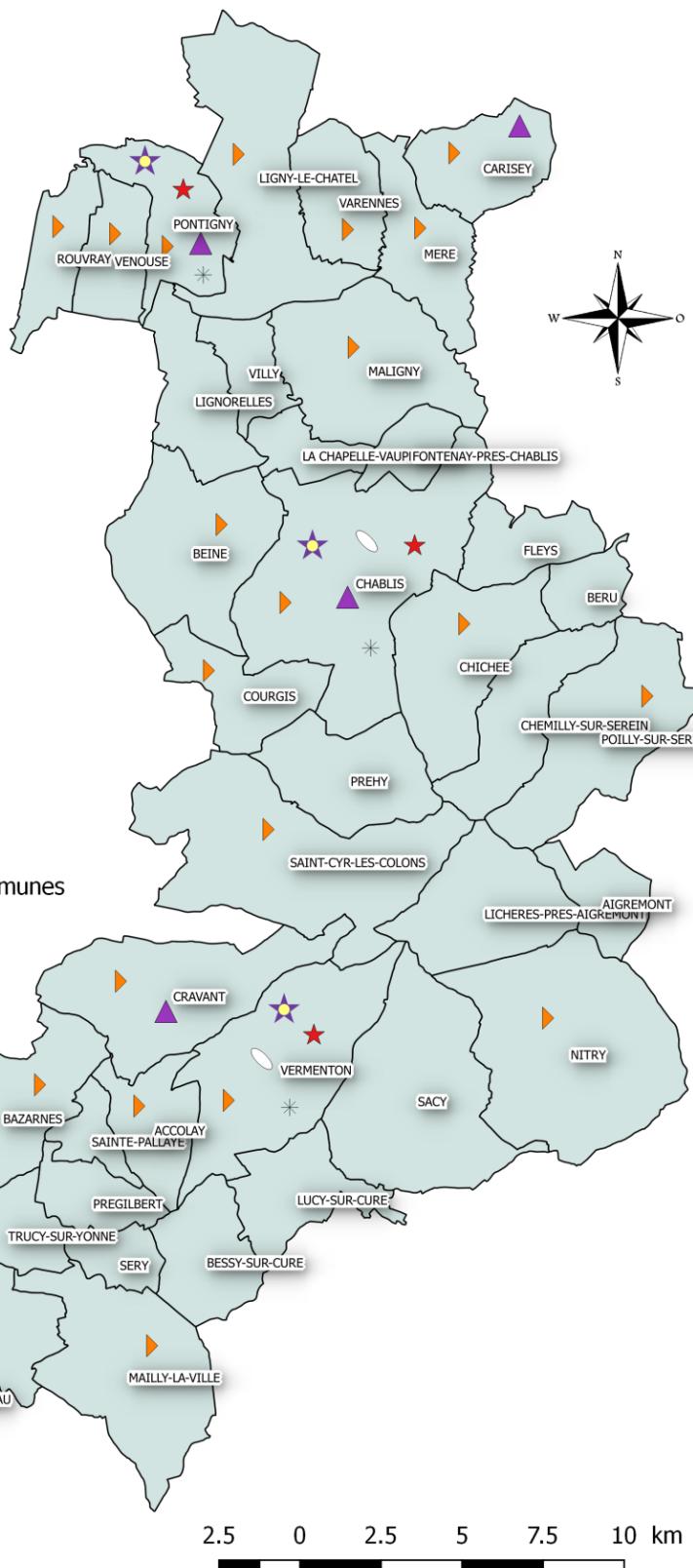
1-1 La Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs

La 3cvt en bref



Etat des lieux des structures "Petite-Enfance" et "Enfance" sur le territoire de la nouvelle Communauté de Communes
 Communes
 (Septembre 2016)

4



Légende

- Ecoles
- * Ecoles de Musique
- Collège
- ★ RAM
- ☆ Crèche
- ▲ Centres de loisirs
- Nouvelle Communauté de Communes

Source : BD_CARTHOGN (c), CCECY, CCPC

La 3Cvt se situe à proximité de deux bassins de vie important du département que sont l'Avallonnais et l'Auxerrois. Grâce à un patrimoine naturel et culturel fortement présent, le territoire de la 3CVT représente l'un des grands pôles économiques de la région Bourgogne. Ses infrastructures peuvent et doivent se développer pour être attractives et dynamiques.

1-2 La démarche éducative

La Communauté de Commune souhaite soutenir une politique éducative cohérente, structurée et accessible à tous.

Le projet éducatif de territoire repose sur les valeurs suivantes :

- La solidarité
- L'égalité des chances
- La citoyenneté

Les élus souhaitent mettre en place une politique petite enfance, enfance, jeunesse, adaptée, concertée et participative. 5

En prenant en compte toutes les mesures suivantes :

- La prise en compte des attentes des familles et de leurs enfants.
- Une politique tarifaire favorisant l'accessibilité des services et permettant une mixité sociale.
- Le choix d'une localisation géographique équilibrée des activités.
- Toute mesure visant à soutenir la parentalité et à favoriser la participation des parents.

Voici les objectifs éducatifs :

- Contribuer à la réussite scolaire et à l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser les pratiques culturelles, socio-éducatives et sportives.
- Soutenir et valoriser le tissu associatif local

2 Le centre de loisirs de Chablis

L'accueil de loisirs de Chablis a été ouvert en juillet 2010 et était géré par une association (APEJ) jusqu'à la création de la nouvelle Communauté de Communes en 2017.

La Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs a repris l'ensemble des équipements enfance de cette association et depuis trois ans les développe avec par exemple un service de bus gratuit pour accéder plus facilement au centre de loisirs.

Sur les 36 communes, les enfants de 19 communes fréquentent le centre de loisirs de Chablis pendant les périodes des mercredis et des vacances scolaires.



Cadre juridique :

Le fonctionnement de l'ALSH s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire prévu par le code de l'action sociale et des familles (CASF, articles L227-1 à L227-12), le code de la Santé publique et divers textes réglementaires. Les locaux sont conformes aux différentes réglementations (Incendie, Sanitaire, Capacité d'accueil...).

Il a reçu l'agrément du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Cette structure a une vocation plus large qu'une « une garderie d'enfants » mais s'inscrit dans une logique de structure éducative et sociale.

2-1 Fiche signalétique

LE CENTRE DE LOISIRS

Organisateur	Communauté de Communes — Chablis Villages et Terroirs — 89800 Chablis
Dénomination	Pôle Jeunesse
Adresse	Centre de loisirs de Chablis — 7 rue du cantara — BP 65 — 89800 Chablis
Coordonnées	Directrice — Christelle Canovas — direction.alshchablis@3cvt.fr — 03.86.42.06.98 Adjointe de direction — Jennifer Degoix — adjoint.alshchablis@3cvt.fr — 06.82.25.03.66
Communication	 <ul style="list-style-type: none"> https://www.3cvt.fr/ https://alsh-chablis.portail-defi.net/ https://www.facebook.com/ChablisVillagesTerroirs/ https://www.instagram.com/chablisvillagesetterroirs/
Agrément	N° de l'accueil de Pontigny — 089ORG0286
Périodes d'ouverture	<p>Année civile</p> <ul style="list-style-type: none"> 36 mercredis — septembre à juillet Petits séjours — Automne — 2 semaines Grands séjours — Hiver — 2 semaines Printemps — 2 semaines Juillet — 4 semaines Août — 2 semaines
Périodes de fermeture	<p>3 semaines</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 semaines en août 2 semaine à Noël
Les horaires d'accueil	 <ul style="list-style-type: none"> Journée complète — 7h30-9h30 / 17h00-18h30 Demi-journée avec repas — 7h30-9h30 / 13h15 — 11h45 / 17h00-18h30 Demi-journée sans repas — 7h30-9h30 / 11h45 — 13h15 / 17h00-18h30
Répartition des tranches d'âge	<ul style="list-style-type: none"> Groupe des Oursons — 3-5 ans — Petite, Moyenne et Grande Section Groupe des Pandas — 6-8 ans — Cp / CE1 / CE2 Groupe des Extras — 9-14 ans — CM1 / CM2 / Collège
Transport	 <p>Des transports gratuits sont proposés aux familles pour permettre à tous de pouvoir accéder au centre de loisirs</p>
Les Locaux	 <ul style="list-style-type: none"> Intérieur <ul style="list-style-type: none"> Salles de jeux Salles d'activités Salle de sieste Salle de restauration et une cuisine pédagogique Salles jeux de sociétés Salles lecture et salle jeux d'imitations Sanitaires adaptés Régies Infirmerie Auditorium Extérieur <ul style="list-style-type: none"> Parc boisé Aire de jeux de la ville Terrains de foot et rugby à côté Gymnase non attenant au Pôle

3 L'équipe pédagogique

Organigramme



7

Christelle Canovas

Directrice ALSH CHABLIS

Jennifer Degoix
Adjointe de direction

Groupe Oursons

(3-5 ans)

2 à 3 animateurs selon les effectifs

Capacité autorisée PMI : 19

Groupe Pandas - Extras

(6-14 ans)

5 animateurs répartis sur les 2 groupes

3-1 La direction

La directrice

Le directeur assure la responsabilité de son service en étroite collaboration avec la directrice du pôle enfance jeunesse de la communauté de communes sur le plan pédagogique, éducatif et administratif.

Le directeur est également responsable de l'encadrement du personnel et des stagiaires, du fonctionnement de la structure, de l'organisation de l'accueil des enfants et de leurs familles et enfin de l'application du PEDT. Il est garant du fonctionnement de sa structure auprès des organismes de tutelles (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et Protection Maternelle et Infantile (PMI))

La directrice adjointe

Sous l'autorité de la directrice, l'adjointe participe à l'élaboration des objectifs pédagogiques et à leur mise en œuvre. Elle encadre les équipes d'animation et supervise les opérations quotidiennes. Elle applique et fait appliquer la réglementation, tout en veillant au respect des politiques internes.

La directrice adjointe assume la totalité des missions dévolues à la directrice en cas d'absence de cette dernière.

3-2 Les animateurs

Les animateurs veillent au bien être, à l'épanouissement et à la sécurité des enfants accueillis.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHABLIS VILLAGES & TERROIRS

2 Rue du Serein – BP 65 – 89800 CHABLIS – 03.86.18.91.16

<https://www.3cvt.fr> <https://www.facebook.com/ChablisVillagesTerroirs>

<https://alsh-chablis.portail.defi.net/>

Ils accueillent et rassurent les familles quant à la transition entre le milieu familial et la vie en collectivité.
Ils conçoivent et organisent des projets d'animation de qualité qui répondent aux besoins et aux possibilités des enfants et prennent en compte leurs aspirations.
Ils s'engagent dans une aventure collective enrichissante et utile.
Ils sont sous la responsabilité de l'équipe de direction. Ils ont le devoir de mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure.

Stagiaire BAFA

8

Grands séjours

Les animateurs stagiaires BAFA sont évalués sur la durée des 14 jours mais font la totalité du séjour d'été. Ils sont guidés par leur référent (animateur permanent de la structure) et la directrice adjointe sur les 5 fonctions de l'animateurs.

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis
- Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des ACM
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets

Au bout d'une semaine, nous faisons (directeurs, référents) un point sur leur évolution et échangeons avec les stagiaires les points à travailler davantage.

A la fin du séjour, les animateurs stagiaires ont une synthèse de leur travail et de ce qu'ils pourront par la suite améliorer. C'est à ce moment que la validation du stage pratique leur est remise.

Autres périodes de l'année

Bien que les 5 fonctions demandées soient les mêmes, l'organisation des stages pratiques peuvent être toutes autres.

Il peut arriver que des animateurs stagiaires soient évalués sur des mercredis et des accueils périscolaires. Nous appliquons dans ce cas les nombres de jours autorisés par la SDJES.

Autres formations que le BAFA

La Communauté de Communes apporte une attention particulière à la formation continue des animateurs. Un plan de formation est organisé tous les ans en fonction des souhaits et besoins de ces derniers.

Au-delà de ces formations organisées par le CNFPT ou par la SDJES, la directrice souhaite que des intervenants viennent régulièrement lors des séjours ou mercredis. Ces interventions répondent à 2 objectifs : Faire découvrir un art, un sport, une aptitude particulière aux enfants et apporter un savoir et une nouvelle méthode aux animateurs.

3-3 Les personnels de services

Même si elles n'ont pas à proprement parlé de rôle éducatif, les personnels de service ont malgré tout un rôle dans l'accompagnement de l'enfant sur le temps de restauration scolaire.

Toujours dans une démarche de vie en collectivité, quelques enfants de chaque groupe d'âge de plus de 6 ans restent au réfectoire avec cette personne pour aider à nettoyer les tables, de ce fait, leur rôle est important.

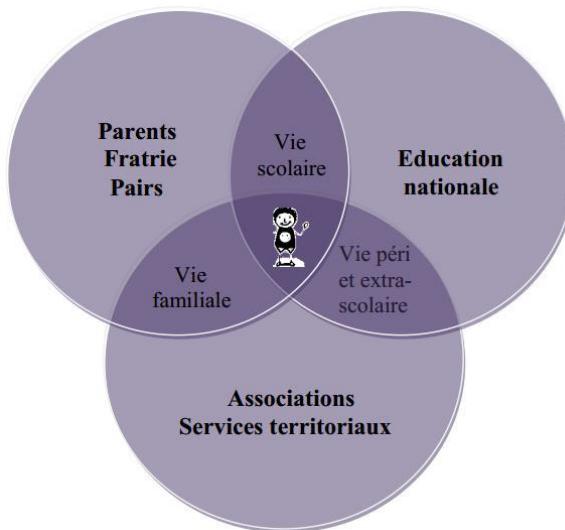
Le personnel de service est en lien avec toute l'équipe éducative et participe par exemple au début des réunions de préparation. Cette entrevue permet de se mettre d'accord sur les modalités pratiques d'hygiène, d'horaires de

nettoyage et d'entraide d'une part et d'autre part, permet au personnel de service de se sentir comme faisant intégralement parti de l'équipe éducative.

4 Les collaborations

Lla co-éducation c'est : Travailler ensemble sur le parcours de l'enfant dans sa globalité. Développer un dialogue qui renforce le rôle éducatif de chacun (famille, école, lieu d'accueil péri et extrascolaire, associations)

9



Dans un but de coéducation cohérente, nous entretenons des liens avec d'autres instances qui peuvent s'occuper des enfants et notamment ceux aux besoins plus spécifiques.

Les éducateurs susceptibles de suivre des enfants et la directrice, sont amenés à coopérer pour travailler dans la même dynamique.

De même, les directrices du centre de loisirs et de l'école s'informent mutuellement sur le suivi mis en place dans les deux lieux d'accueil et s'invitent lors des équipes éducatives organisées par l'école.

Avant le passage des enfants du multi-accueil au centre de loisirs, les directrices des deux structures se rencontrent pour faire un point. Il ne s'agit pas là de stigmatiser l'enfant mais de connaître ses habitudes, son sommeil. Mieux nous le connaîtrons, et mieux son accueil dans la structure se passera bien.

5 Publics



5-1 L'accueil général

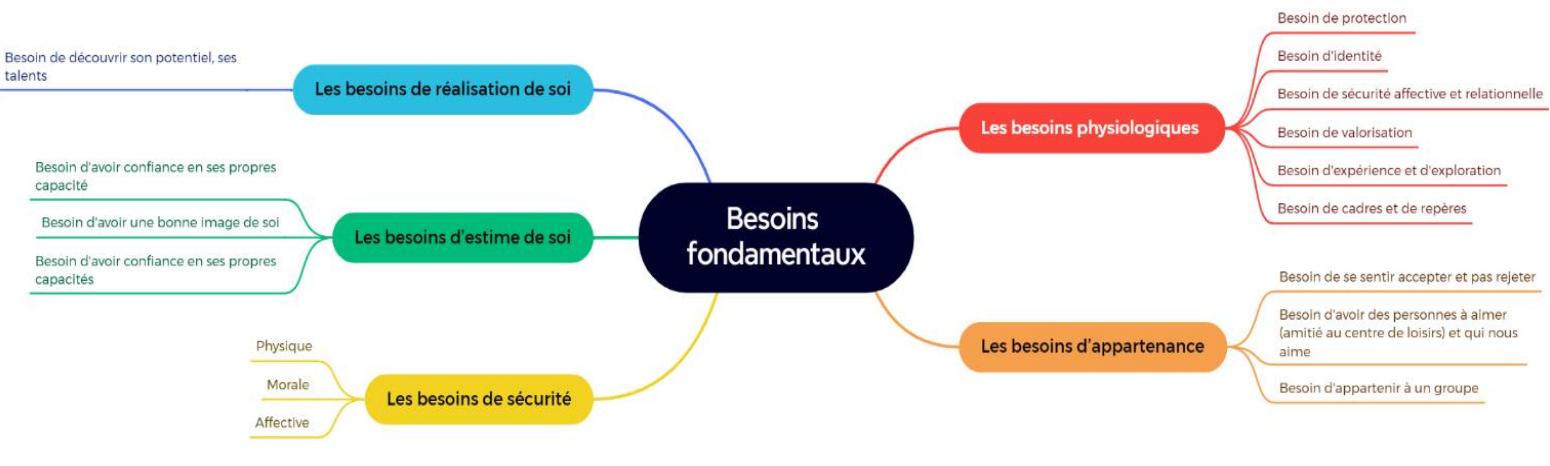
Les enfants qui fréquentent le centre de loisirs sont âgés de 3 ans inclus à 14 ans (lors des vacances d'été). En règle générale, sur les périodes de petites vacances scolaires et mercredis, ils fréquentent la structure jusqu'à 12 ans et sont de toutes origines sociales.

Afin de répondre au mieux aux besoins de notre public, nous nous basons sur les 5 besoins fondamentaux de l'enfant et répartissons les enfants par groupe d'âge. Les Oursons de 3 à 5 ans, les Pandas de 6 à 8 ans et les Extras de 9 à 14 ans. Ces noms de groupes ont été choisis il y a des années par les enfants eux-mêmes.

Les besoins fondamentaux

Dans tous les groupes d'âge, nous pouvons retrouver ces mêmes besoins traités différemment selon les capacités et la maturité des enfants.

Il y aura par exemple plus de besoins d'expérience et d'exploration chez le petit, et plus de besoin d'appartenir à un groupe chez les plus grands. Afin d'atteindre notre objectif principal qui est le bien être, chaque enfant accueillis sera traité avec bienveillance, écoute quel que soit son âge, son genre, son caractère, son vécu.



5-2 L'accueil des enfants de moins de 6 ans



Contexte

Les familles

Une attention toute particulière est accordée aux parents de cette tranche d'âge. En effet, lorsque l'enfant arrive, les parents donnent à l'équipe de ce groupe les éléments importants à savoir (est-ce-que l'enfant a dormi ou pas, est-il fatigué, enrhumé, en pleine forme ?) et lorsque les familles viennent les chercher, il est primordial pour eux de savoir comment s'est déroulée la journée (a-t-il fait la sieste ? a-t-il bien mangé ? a-t-il bien joué....)

Taux d'encadrement

Les enfants de moins de 6 ans sont accueillis selon des taux d'encadrement spécifiques, soit un animateur pour 8 enfants. Même si le taux d'encadrement pour le mercredi relève du PEDT (1 animateur pour 10 enfants), la 3CVT et la direction ont fait le choix pour un accueil qualitatif d'appliquer les taux d'encadrement de l'extrascolaire.

Équipe

Afin de maximiser la qualité d'accueil, nous essayons de toujours avoir un/une animateur-trice CAP Petite Enfance. Lorsque les équipes sont formées, les animateurs-trices sont choisis pour leurs compétences spécifiques à l'accueil des petits.

La vie au centre avec nos « petits »

Nom du groupe

Les Oursons

Aménagement de l'espace et mobiliers

Le lieu d'accueil de ce groupe se situe au rez-de-chaussée de la structure. C'est une grande salle où des jeux divers sont installés à l'aide de barrières (coin voiture/garage, coin dinette/poupée, coin calme/lecture). Mis à part ces coins, des jeux de sociétés, des jouets adaptés à leur âge sont en libre accès.

Des sanitaires spécifiques à leurs tailles sont au rez-de-chaussée et les tables et chaises du réfectoire sont adaptées également.

A l'extérieur, un bac à sable est à leur disposition. Celui-ci est fermé la nuit pour éviter que les animaux puissent y accéder. Pour garantir le maximum de précaution, le sable est changé tous les ans.



Le groupe des Oursons peut également profiter du terrain boisé et du tepee. Ce dernier est vérifié tous les printemps afin d'éviter toute blessure.

Rituels

Les rituels sont très importants à cet âge-là. Ils leur permettent un repère dans le temps, dans l'espace et sont sécurisants.

Lorsque les enfants sont tous arrivés, une chanson permet aux enfants de s'asseoir en ronde. Les animatrices sont assises dans la ronde également.

L'appel est fait par Titou, leur marionnette. Titou en profite pour demander aux enfants comment ils se sentent aujourd'hui. C'est un moment propice aux confidences et à l'écoute.

Titou passe également (avec un enfant désigné) auprès de chaque enfant pour lui faire un câlin.

Une fois ces rituels effectués, les animatrices expliquent les activités et le déroulement de la journée.

Après les activités du projet d'animation et après être allé jouer dehors, les enfants s'installent dans le coin lecture pour écouter une histoire.

Lors du temps de sieste, l'endormissement est ritualisé entre histoires et musiques douces.

Temps du repas

Les animateurs mangent avec les enfants.

Il leur ait demandé de savoir s'ils aiment ou pas le plat et de mettre la quantité en fonction de leur choix.

Pour favoriser leur autonomie, les enfants ont la possibilité d'aller chercher eux-mêmes l'eau et de se servir tout seul (s'ils le souhaitent).

A la fin du repas, ils débarrassent leurs verres, leurs couverts, font le tri entre épluchures pour le compost, pot de yaourt pour la poubelle jaune et l'eau non bu pour l'arrosage des plantes du centre de loisirs et les arbres dans le terrain.

Lieu et organisation du temps calme

Pour la sieste, les enfants ont la possibilité de prendre tout ce qui leur permettra de se sentir en sécurité (tétines, doudous, oreillers, couverture de naissance...)

Les enfants âgés de 3 et 4 ans et dormant encore à l'école vont à la sieste. Nous ne mettons jamais les enfants dans le noir complet et l'endormissement est ritualisé.

Des histoires sont lus et de la musique douce suit.

- Les mercredis, la salle des Oursons se convertit en salle sieste pour les 3-4 ans.
Les enfants de 5 ans vont à l'étage avec un animateur pour lire des histoires et permettre ainsi aux plus petits de dormir.
- Les vacances scolaires, l'auditorium de l'école de musique est utilisé pour la sieste des plus jeunes. Cela permet aux plus âgés d'accéder à leur salle pour le temps calme sans avoir à aller à l'étage.

5-3 L'accueil de l'enfant ayant un PAI

Certains enfant accueillis ont un PAI (Projet d'Accueil Individuel).

Ce document est rédigé par un médecin et est fourni aux structures éducatives accueillant l'enfant (Ecoles, crèches, centres de loisirs..).

Celui-ci définit les adaptations apportées à l'accueil de l'enfant.

- régime alimentaire (allergies alimentaires)
- dispense de certaines activités (incapacité physique ou cognitives)
- traitements médicaux (maladies chroniques)

12

Les animateurs savent où sont consignés les PAI. Ils sont formés et informés et savent s'adapter face aux différents traitements, protocoles qui peuvent exister. Lors de sorties, les PAI sont joints systématiquement aux fiches sanitaires

5-4 L'accueil de l'enfant porteur de handicap

Lieu de socialisation et d'apprentissage, le centre de loisirs accueille les enfants en situation de handicap.

Chaque situation doit être anticipée.

Le directeur recevra les parents pour que ces derniers expliquent ce dont a besoin leur enfant.

Les consignes seront notées, les raisons seront expliquées aux animateurs afin qu'elles aient du sens.

Les attentes des parents

Les parents doivent pouvoir laisser leur enfant en toute confiance. Ils doivent savoir que leurs conseils sont pris en compte, que leur enfant est en sécurité physique, morale et affective.

Il est important également que les parents aient la certitude que leur enfant se sente bien, qu'il prend du plaisir et qu'il vit des "aventures" qui le feront progresser avec les autres enfants accueillis.

Les besoins des enfants

L'enfant handicapé a les mêmes attentes que tout autre enfant accueilli sur la structure. Il souhaite partager des moments de vacances comme tous les autres, vivre des activités où ses capacités seront respectées, qu'on ne se moque pas et qu'il prenne du plaisir tout simplement.

L'enfant souhaite élargir le champ de ses expériences dans un milieu qui l'aide à mieux se connaître. En venant au centre de loisirs, il va pouvoir ressentir une palette de sensations et d'émotions variées, qu'il n'a pas l'habitude d'explorer dans sa vie quotidienne.

Le comportement de l'équipe vis-à-vis de l'enfant

L'équipe doit dédramatiser mais ne pas banaliser. Elle doit considérer l'enfant comme les autres. L'animateur doit être juste, prendre en compte ses besoins spécifiques mais ne pas le surprotéger. Attention à veiller à ses rythmes et à ce qu'il ait des repères. Il est important de nommer un référent au sein de l'équipe, pour lui apporter une sécurité.

Nous devons tous en tant que professionnel ou membre de la famille être dans une démarche de coéducation et de confiance mutuelle afin que l'accueil de cet enfant se passe dans de bonnes conditions.

6 La Journée type

Les horaires ne sont pas figés au centre de loisirs. Cette journée type est un repère uniquement. Certains moments de la journée sont interchangeables en fonction des envies des enfants, de leur fatigue, de leur énervement et de la météo.

Vert : temps informels ou mélangés

Mauve : temps formels ou par groupe

13

7h30-9h30

Accueil des enfants. Jeux libres, possibilité pour les groupes de se mélanger. Surveillance des animateurs et possibilité de proposer des ateliers et jeux de société

9h30

Retour dans les salles respectives, rituels du début de journée
(Appel, lecture menu, humeur du jour et autres idées bienvenues)

10h00-11h00 (groupe des Oursons)

Activités en lien avec les objectifs du projet pédagogique

10h00-11h30 (groupe des Pandas)

Activités en lien avec les objectifs du projet pédagogique

11h30-12h00

(Groupe des Pandas)

Jeux libres en extérieur

11h00-11h30

(Groupe des Oursons)

Jeux libres en extérieur



11h30-11h45

Rituel des Oursons. Lecture d'une histoire avant le passage aux toilettes

Repas

- **11h45** Oursons et Extras. Ces groupes mangent ensemble car ils sont calmes et peu bruyants
- **12h30** Pandas. Ce groupe étant plus bruyant. Dans le but de garder un environnement agréable, il mange seul.

Le temps calme se divise en 3

De 12h45 à 13h30, les Oursons de 3 et 4 ans vont faire la sieste. Une histoire leur est lu et de la musique douce diffusée. Il y a toujours un animateur au dortoir. Les Oursons de 5 ans sont à l'étage et un animateur leur lis des histoires. Ils prennent un moment calme de discussion sur le livre. Les Pandas et Extras ont un temps obligatoire de lecture. Ils s'installent où ils veulent, dans la position dans laquelle ils se sentent bien. Ils peuvent prendre un livre du centre de loisirs ou un livre de chez eux.

De 13h30 à 14h15, les enfants à l'étage peuvent jouer dans les différentes salles. Ils peuvent jouer au playmobil, Kapla, légo, plus plus, dinette et des jeux de société. C'est à ce moment-là aussi que les enfants décident entre eux des jeux collectifs de l'après-midi. Des livres de jeux sont à leur disposition, ils notent leurs souhaits sur un tableau et un vote a lieu au retour dans les salles.

De 14h15 à 15h, les enfants qui souhaitent aller jouer dehors partent avec 2 animateurs, quant aux autres, ils restent jouer à l'étage.

Les Oursons qui se réveillent au fur et à mesure montent retrouver leurs copains dans les différentes salles.



15h00-16h30

Jeu collectifs pour tous. Les jeux auxquels les enfants participent sont choisis par les enfants pendant le temps calme. Des votes ont lieu lorsque les enfants reviennent de dehors.

Un jeu est également choisi par les animateurs. Même si le choix des enfants est encouragé dans la structure, il est important que les équipes puissent faire découvrir de nouveaux jeux, avec des visées éducatives différentes (motricité, collaboration, stratégie...)

16h30-17h00

Les enfants se réunissent dans leurs salles respectives pour le bâton de parole. C'est un moment où les enfants peuvent évaluer leur journée et également discuter des conflits qui auraient pu avoir lieu dans le groupe.

Ces moments se font en ronde et avec les animateurs. Il est important que tout le monde soit à la même hauteur.

Lorsque ce temps de discussion est terminé, les enfants gouttent. Ils s'installent où ils le souhaitent par affinité.

17h00-18h30

C'est l'heure des parents. Ils peuvent rentrer dans la structure, aller à l'étage chercher leur enfant directement dans leur salle. Les enfants sont en jeux libres comme le temps d'accueil du matin.

Lorsqu'arrivent les beaux jours, ce temps s'effectue dehors. Les enfants peuvent aller dans « leur forêt », sur le terrain de rugby. Les animateurs se positionnent dans chaque zone et les enfants peuvent évoluer d'un lieu à l'autre.

7 Communication aux familles

En tant que structure s'inscrivant dans une démarche de coéducation, la famille est une partenaire essentielle à la réussite de notre démarche éducative.

Pour répondre au mieux aux besoins des enfants accueillis, une relation de confiance entre les parents et la structure est primordiale. Il est donc important que les parents connaissent les modalités d'accueil de la structure, qu'ils y adhèrent et qu'ils participent à la vie du centre et inversement important que l'équipe connaissent et comprennent l'histoire et la singularité de chaque enfant.

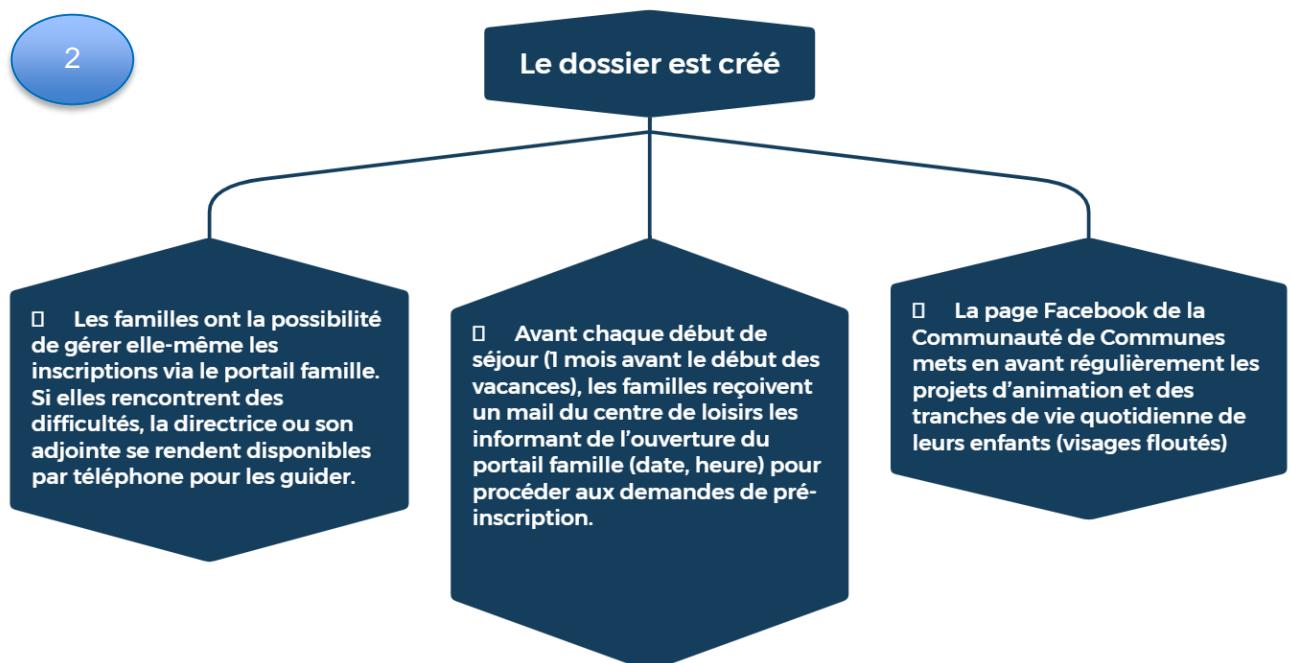
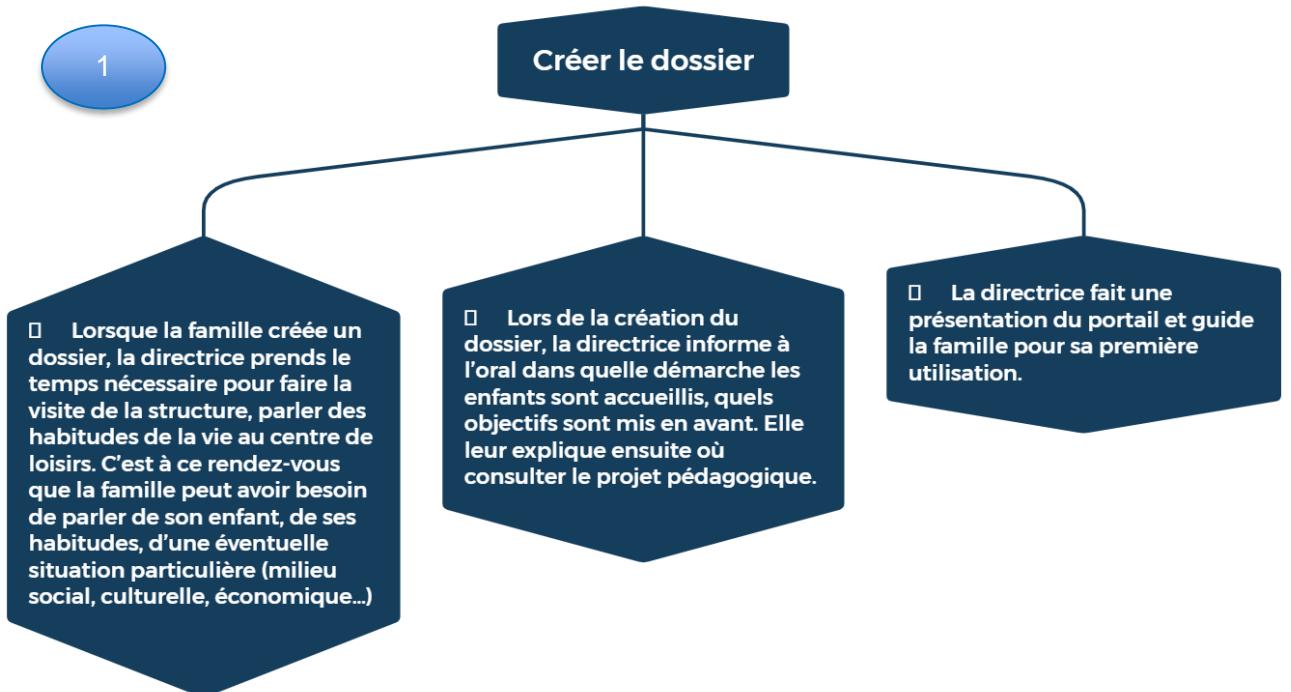
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHABLIS VILLAGES & TERROIRS

2 Rue du Serein – BP 65 – 89800 CHABLIS – 03.86.18.91.16

<https://www.3cvt.fr/> <https://www.facebook.com/ChablisVillagesTerroirs>

<https://alsh-chablis.portail.defi.net/>

Cela commence par :



3

Dans la structure

≡ Le présent projet pédagogique est mis à disposition des parents à l'accueil.

≡ Les familles ont un cahier de transmission disponible à l'accueil. Celui-ci permet aux parents de pouvoir y indiquer des changements concernant le départ de leurs enfants, de déposer une réclamation, de formuler des demandes particulières ou d'indiquer toute information utile lorsque la directrice est absente. Ainsi, le soir, les familles ont une réponse quant à leurs attentes.

≡ L'équipe est disponible et avenante à l'égard des familles.

≡ L'équipe prête une oreille attentive quant à leurs éventuelles difficultés.

≡ L'équipe travaille en collaboration avec le multi accueil Arc en ciel et le RAM, susceptible d'avoir accueilli les enfants avant le centre de loisirs pour favoriser la confiance des familles et renforcer la continuité éducative.

≡ Les réalisations des enfants sont valorisées dans la structure

≡ L'équipe donne les informations principales (bien mangé, bien dormi) sur le déroulement de la journée des plus petits.

≡ L'équipe organise des moments privilégiés parents / équipes / enfants (goûter, apéritif dinatoire, grands jeux)

8 Les orientations Pédagogiques et évaluations

8-1 Les Orientations par les fiches objectives

Les fiches actions ci-dessous résultent du travail réalisé en amont avec les animateurs.

Rappel des objectifs éducatifs

- Contribuer à la réussite scolaire et à l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser les pratiques culturelles, socio-éducatives et sportives.
- Soutenir et valoriser le tissu associatif local

17

Objectif 1

Favoriser l'accès à l'art, la culture scientifique et au sport

Diagnostic

- Tous les enfants n'ont pas la possibilité de pratiquer une activité extrascolaire
- Tous les enfants n'ont pas accès aux livres
- Toutes les familles n'ont pas la possibilité (temporel, économique, mobilité) d'emmener leurs enfants découvrir un spectacle, un match, une exposition

Objectifs opérationnels par le biais du projet d'animation

- Proposer des activités manuelles en lien avec des artistes connus ou pas
- Permettre aux enfants de découvrir des techniques différentes pour créer
- Ouvrir l'accès du centre de loisirs à des intervenants extérieurs
- Mettre en place des ateliers jeux théâtre / expression corporelle
- Ouvrir les enfants à des musiques hétéroclites
- Au temps calme, les enfants ont un moment de lecture
- Mettre en place des ateliers « remue méninge » et scientifique
- Faire des sorties en lien avec l'objectif
- Accompagner le mercredi les enfants ayant une activité musique ou sport

Finalités attendues

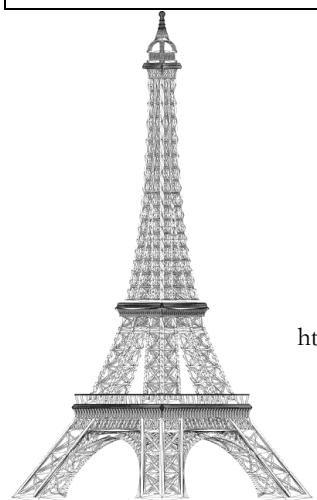
Donner la même chance à tous les enfants de découvrir, s'ouvrir et se cultiver.

Garantir le même épanouissement pour chaque enfant.

Les enfants développeront une appétence pour la découverte.

Indicateurs d'évaluations

- Au moins 50% des enfants souhaitent participer aux activités proposées
- Le groupe des Oursons sont réceptifs au moins 15 mn sur une activité
- Le groupe des Pandas sont réceptifs au moins 1h sur une activité
- Le groupe des Extras sont réceptifs au moins 1h15 sur une activité
- Au moins 80% des enfants apprécient le moment de lecture du temps calme
- Baisse du nombre d'enfants qui ne veulent jamais participer aux activités proposées : moins de 5 enfants
- Au moins 80% des enfants expriment leurs satisfactions lors du bâton de parole



COMMUNAUTE DE COMMUNES CHABLIS VILLAGES & TERROIRS

2 Rue du Serein – Bâtiment 1 – 89200 Chablis – 03.86.18.91.16
<https://www.Svt.fr/> <https://www.chablisvillagesterroirs.com/>



Objectif 2

S'ouvrir au monde et à la société (démocratie et vivre ensemble)

18

Diagnostic

Les écrans prennent une place importante dans les foyers avec souvent une manipulation des pensées grandissante. Il est donc important de travailler sur le vivre ensemble et les nouvelles technologies.

- Lors des jeux collectifs, les enfants sont souvent égocentrés
- Tous les enfants n'ont pas la possibilité de s'ouvrir à la diversité de notre monde. Ils peuvent être « captif » de leur lieu de vie (pas de mobilité des familles)
- Les enfants ne sont pas tolérants entre eux
- Les enfants ne s'écoutent pas les uns les autres
- Les adultes choisissent souvent pour les enfants leurs loisirs

Objectifs opérationnels

- Mettre en place des règles de vie discutées et validées par tout le monde, adultes comme enfants
- Instaurer des temps d'écoute, de concertation et de bilan pour réguler les conflits et donner son avis sur différentes activités
- A travers différents projets, des débats sociétaux sont proposés
- Développer sa réflexion en organisant des débats « p'tits philosophes »
- Avec la collaboration d'intervenants, les enfants peuvent découvrir les nouvelles technologies
- Chaque jour, des jeux collectifs sont choisis et votés par les enfants. Ce sont les animateurs qui suivent leurs souhaits.
- Au-delà des jeux choisis par les enfants, les animateurs choisissent aussi un jeu à visé collaborative
- A travers différentes associations partenaires, les enfants se rencontrent (IME de Tonnerre) ou font une action pour les autres (Asso Les P'tit Princes)

Finalités attendues

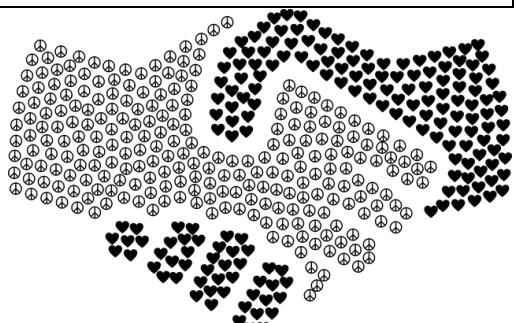
Donner les mêmes chances à tous les enfants de pouvoir apprendre à vivre en société, dans le respect de chacun, dans la différence d'opinion

Permettre à chacun d'avoir les mêmes aptitudes face aux évolutions technologiques

Permettre aux enfants d'être intégré dans la société

Indicateurs d'évaluations

- Selon les groupes, moins de 20% des enfants sont repris par les animateurs pour leur comportement inadapté à la vie en collectivité
- Dans chaque groupe d'âge, des bâtons de paroles sont ritualisés
- Lors des rituels, les enfants du groupe des Extras ne se coupent plus la parole
- Lors des rituels, moins de 5 enfants du groupe des Pandas et Oursons se coupent la parole
- Moins de 3 enfants ne participent pas aux jeux que les animateurs proposent
- Au moins 50% des enfants développent une réflexion plus approfondie sur différents thèmes abordés
- Les enfants n'ont plus d'appréhension vis-à-vis des enfants de l'IME
- Chaque année, les enfants ayant participé à la création d'œuvre pour les P'tits Princes sont plus nombreux à participer à leur marche du weekend de Pâques



Objectif 3

Prendre conscience des enjeux environnementaux pour l'avenir

Diagnostic

Nous assistons de plus en plus à des phénomènes climatiques importants dans le monde. Les ressources sont limitées, la population des insectes et oiseaux baisse. Il faut donc que les humains s'engagent dans la transition écologique.

Il en va de tous les territoires dont le nôtre.

La culture de la vigne a une place importante économiquement et même si certains exploitants ont décidé de faire une viticulture raisonnée ou bio, d'autres sont encore sur des schémas conventionnels.

Il est donc important que les générations futures puissent comprendre ces changements climatiques, fassent évoluer les pratiques de cette exploitation des sols et acceptent la transition écologique qui s'annonce.

L'enfant est un futur adulte. Il faut pouvoir lui donner la possibilité de développer sa propre opinion pour pouvoir le moment venu, prendre ses propres décisions

Objectifs opérationnels

- Par le biais de sorties et camps, faire découvrir aux enfants d'autres environnements naturels
- Avec intervenants ou pas, par des ateliers natures, permettre aux enfants de consolider leurs connaissances sur la biodiversité
- Permettre aux enfants de comprendre les mécanismes des cycles des saisons, de l'eau
- Utiliser les cartons de tri sélectif
- Utiliser le compost du centre de loisirs
- S'occuper des plantes
- Réutilisation de l'eau de la restauration collective pour les plantes et arbres plantés par les enfants
- Utiliser des produits de saison pour les ateliers cuisine
- Eviter certains produits alimentaires qui nuisent à la protection de l'environnement ou/et de la biodiversité (huile de palme)
- Favoriser des produits locaux et bio
- Proscrire l'utilisation du plastique jetable

Finalités attendues

- Les enfants ont une vision plus complète des éléments qui les entourent
- Les enfants sont plus respectueux de l'environnement dans lequel ils évoluent
- Les enfants sont à l'aise avec les gestes de tri, compost et respect de l'eau
- Les enfants apprennent à avoir une conscience de consommation responsable

Indicateurs d'évaluations

- Le récupérateur d'eau de la restauration collective est maximum à la moitié
- Au moins 80% des enfants savent pourquoi certains produits ne sont jamais achetés
- Au moins 80% des enfants savent utiliser les différents bacs de tri du centre ou la restauration



Objectif 4

Respecter le rythme de l'enfant dans la vie quotidienne

Diagnostic

La vie des enfants est bien souvent ponctuée d'injonction. Dépêche-toi ! Tiens-toi bien ! Tais-toi....
Les adultes font bien souvent à la place des enfants par gain de temps.
Ces derniers ne laissent pas souvent la possibilité aux enfants de « souffler », de choisir de faire ou de ne rien faire.
Même s'il est compliqué de faire de l'individuel avec du collectif, le centre de loisirs est un lieu où les enfants doivent pouvoir se ressourcer, où leur rythme peut-être respectés et leurs choix écoutés.

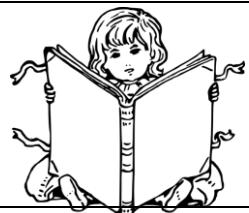
20

Objectifs opérationnels

- A certain moment de la journée, les enfants peuvent choisir ce qu'ils veulent faire
- L'enfant peut proposer ses envies de jeux ou d'activités
- Donner des responsabilités en fonction des capacités de chacun
- Les animateurs soutiennent les enfants dans leur choix de projets
- Chaque animateur doit pouvoir proposer une activité différente lors des temps de projet d'animation
- L'équipe accepte que les enfants soient en repos et respecte ce rythme de repos
- Le temps du repas est moins dans la hâte que dans une restauration scolaire semaine
- Les moments de lecture sont « décontractés ». Les enfants choisissent la position et le lieu qu'ils souhaitent
- L'équipe prend en compte leur temps de concentration selon leur capacité et leur âge
- L'équipe est vigilante aux temps de repos nécessaire et aux moments les plus accidentogènes
- La sécurité physique, morale et affective des enfants est respectée

Finalités attendues

- Les enfants arrivent à rompre avec le rythme
- Les enfants sont décontractés
- Les enfants s'expriment davantage
- Les enfants font d'eux mêmes



Indicateurs d'évaluations

- Lors des bâtons de parole, 80% des enfants osent exprimer ce qu'ils souhaitent
- 90% des enfants peuvent avoir des responsabilités en fonctions de leur âge au temps du repas ou autre temps informels
- Lors des temps calmes, 80% des enfants savent s'occuper calmement
- 90% des enfants sont capables d'avoir de petites responsabilités en autonomie



COMMUNAUTE DE COMMUNES CHABLIS VILLAGES & TERROIRS

2 Rue du Serein – BP 65 – 89800 CHABLIS – 03.86.18.91.16
<https://www.3cvt.fr/> <https://www.facebook.com/ChablisVillagesTerroirs>
<https://alsh-chablis.portail.defi.net/>

8-2 Les sorties et les camps

Sorties

Il est primordial que les enfants et leurs familles comprennent qu'ils ne choisissent pas une sortie « clé en main » mais bien un outil leur permettant de découvrir des activités innovantes et/ou des lieux intéressants.

21

Afin d'anticiper au mieux la sortie

- Préparer l'activité « sortie » avec les enfants.

Il est important que les enfants ne soient pas « lâchés » sur une activité sans savoir ce qu'ils vont y faire. Elles peuvent avoir un lien direct avec le projet d'animation et peuvent être un outil pour atteindre nos objectifs. Les enfants doivent être préparer afin d'être responsabiliser sur les risques éventuels de certaines pratiques.

- Respecter les capacités de chacun.

Chaque enfant a son propre rythme, à ses propres capacités et sa propre autonomie. Les enfants ne seront en aucun cas contraints de faire une activité où ils ne sont pas à l'aise. Les animateurs devront être à l'écoute des enfants dont ils ont la responsabilité.

Camps

Des camps et mini-camps sont organisés pour les enfants âgés de 6 à 14 ans (par tranche d'âge). Ils sont organisés dans une démarche de projet et non de consommation.

Même si la réservation de l'hébergement et des activités sont faites en amont, les enfants devront préparer toute la vie du camp sur place.

- Planning mise en place de la table
- Cuisine
- Débarrassage
- Courses
- Etc

Objectifs visés :

- Favoriser le vivre ensemble

La vie en collectivité est une expérience indispensable pour apprendre à écouter les autres, à se mettre en retrait quand il faut, à prendre des décisions à plusieurs. Elle permet la tolérance. Pour renforcer ces objectifs, les camps sont systématiquement organisés avec d'autres enfants d'un autre centre de loisirs (Pontigny).

- Rompre avec le quotidien

Les enfants sont en période de vacances et de repos. Il est important de leur laisser le temps de ne rien faire, de flâner entre eux s'ils le souhaitent.

Les camps seront organisés de façon à permettre aux enfants d'avoir des temps importants de détente où rien ne leur sera imposé, à part les tâches de la vie quotidienne et des activités formelles organisées.



Annexes

1 Réunion d'équipe, préparation et évaluation

Toutes les réunions organisées sont obligatoires

Eté

Deux réunions de préparation sont organisées.

La première dans un but de :

- Rencontre (les animateurs sont souvent des étudiants)
- Expliquer l'organisation
- Visiter les locaux
- Travailler autour du projet pédagogique
- Commencer une réflexion tous ensemble autour du thème retenu
- Lister le matériel manquant

23

La deuxième permet de :

- Finaliser les plannings (Tout en sachant que le planning fait n'est pas figé et pourra être modifié à partir de plusieurs facteurs tels que la météo, les souhaits des enfants...)
- Préparer ses salles.

Tous les jeudis soir, une réunion est prévue.

Elle permet d'évaluer :

- La participation des enfants
- De vérifier si les objectifs fixés sont atteints
- De juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs fixés.
- Discuter des difficultés rencontrées, les points à améliorer dans le fonctionnement de la structure.
- Préparer la semaine suivante, notamment au niveau des effectifs et des sorties s'il y en a.

Les enfants font également le point avec leurs animateurs lors des bâtons de parole pour recueillir leur ressenti.

En fin de séjour, un bilan est fait entre tous les acteurs (directeurs, animateurs et personnel de service).

Petits séjours vacances

Une réunion de préparation est organisée 15 jours avant le début du séjour.

Elle permet :

- Expliquer l'organisation aux nouveaux animateurs s'il y en a et visiter les locaux
- Rappeler les objectifs
- Travailler sur les plannings respectifs
- Faire la liste de matériel manquant

Les feuilles d'appels sont remises. Ensuite Les équipes se scindent et travaillent en fonction de leur groupe d'âge.

Tous les vendredis soir, une réunion de fin de semaine est organisée pour faire l'évaluation de la semaine écoulée et de préparer la semaine suivante.

Mercredis

Concernant les mercredis, l'organisation est différente.

Les animateurs sont permanents. Ils occupent tous des postes en semaine. De ce fait, la réunion peut avoir lieu les mercredis soir mais est moins dense que lors des séjours.

Dès lors, la directrice envoie un mail aux animateurs tous les mardis pour :

- Donner les dernières informations dont ils pourraient avoir besoin
- Faire des rappels concernant l'organisation de la journée.

APP

Des Analyses de Pratiques Professionnelles sont prévues une fois par trimestre. Elles sont l'occasion de réfléchir ensemble à l'accueil de certains enfants dans la structure et d'évoquer les situations difficiles. Une psychologue aide l'équipe à analyser les problématiques rencontrées et à trouver un fonctionnement plus équilibré entre un accueil collectif satisfaisant et le bien-être de l'enfant.

24

2 Responsabilité des équipes

Les règles énoncées ci-dessous ne sont pas seulement une obligation mais une nécessité pour une relation de confiance avec les enfants et leurs familles. C'est un extrait du livret d'animateur distribué aux nouveaux venus.

C'est aussi une condition pour assurer la continuité éducative. Celle-ci s'appuie sur des valeurs communes de respect de l'autre, de respect des besoins de l'enfant, de règles de vie collectives et de bienveillance.

Chaque animateur qui encadre les enfants doit



Connaître
l'organisateur de la
structure

Mettre en œuvre le
projet pédagogique de
la structure

Assurer en toute
circonstance la
sécurité des enfants
par une surveillance
active et permanente

Etre à l'écoute
des enfants

Garantir une bonne
communication avec
les parents

Bannir toute familiarité
avec les enfants. Pas
d'attitude ambiguë
(Cadeaux, échange de
numéro de téléphone...).
Attention au langage
employé

Avoir une tenue
vestimentaire adaptée et
décente. Il faut pouvoir
jouer, courir... (pas de
talons, jupe trop
courte...).

Respect de la dignité (Ne
pas donner de surnom, pas
de moquerie, pas de
jugement de valeur sur
l'enfant ou son entourage)

S'assurer de la pertinence
des activités (formelles et
informelles) proposées
(Musique diffusée
inadéquate, trop forte,
vidéo au contenu inadaptée,
jeux ne tenant pas compte
des capacités et de l'âge...)

Ne pas fumer, ni
vapoter dans
l'enceinte (intérieur
et extérieur) de la
structure

Faire attention à l'usage
du portable. Utilisé pour
les mauvaises raisons, il
perturbe le
fonctionnement de la
structure et a un impact
sur la surveillance des
enfants

Respecter les principes de laïcité et de neutralité en s'abstenant de tout prosélytisme avec les enfants

Se rapprocher des directrices lorsqu'il peut y avoir de grandes difficultés face au comportement inadapté d'un enfant. Afin éviter une réaction inappropriée et excessive de l'adulte

L'équipe est soumise aux obligations de réserve et de discréction professionnelle. Il convient d'appliquer ces règles avec discernement et bon sens en fonction des situations particulières

Le comportement des adultes qui encadrent les enfants doit être cohérent avec les finalités éducatives des activités

Etre animateur, c'est aussi, s'investir au sein d'une équipe. L'animateur doit veiller à entretenir de bonnes relations avec ses collègues et tous les adultes qui participent à la vie de la structure.

Pour cela il faut

Etre ponctuel

Ne pas quitter son lieu de travail avant l'heure

Respecter les lieux partagés et le matériel mis à disposition

S'entraider

Etre bienveillant les uns avec les autres

S'engager à participer aux réunions prévues

Prévenir un collègue quand on prend une pause



